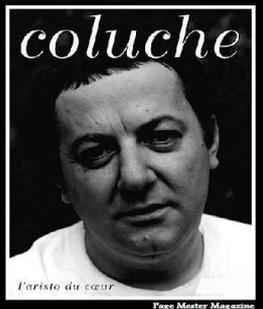




100 % PUR SUD

Commissions Administratives Paritaires VILLE : TRISTEMENT INJUSTES !!!

Ca fait beaucoup marrer les gens de voir qu'on peut se moquer de la politique, alors que, dans l'ensemble, c'est surtout la politique qui se moque de nous.



On dit qu'on ne change pas une équipe qui gagne...
Nous, quand on voit comment ça se passe à la Ville, on se dit qu'en changeant l'équipe de nos élus, on risque surtout d'y gagner !!!!

**TOUJOURS PLUS POUR LES PLUS GROS,
DES MIETTES POUR LES
PETITS :**

**les élus organisent le jeu
de massacre social !!!**



INTERDIT DE NOURRIR LES PIGEONS

Première injustice : les ratios !

Nos élus décident de limiter le nombre des agents qui pourraient avoir un avancement en fixant le pourcentage des collègues qui en bénéficieront.

Deuxième injustice : une application défavorable des textes !!

Quand l'interprétation des textes permet :
-soit de passer tous les agents qui réunissent les conditions
-soit de n'en passer qu'un seul....

les élus choisissent de n'en passer qu'un seul !!!!
C'est le cas des rédacteurs principaux 1ère et 2ème classe : 4 agents promouvables dans chaque grade, 1 seul nommé...

Troisième injustice : la proposition du chef de service obligatoire !!!

Ce « critère », jamais validé par les syndicats est devenu, depuis deux ans, un vrai droit de veto de l'administration sur l'évolution de la carrière de l'agent. En clair, si ton chef ne te

propose pas à l'avancement ou à la promo, tu passes pas !!! SUD continue à se battre pour que ça change.



LE POMPON !!!!

Alors que, pour des raisons budgétaires, les élus de la ville refusent de nombreux avancements à des agents de catégorie B et C, ils valident sans hésiter les avancements aux grades d'Administrateur et Administrateur hors classe !!!

Pourtant, s'il y en a qui auraient pu attendre un peu avant de voir leurs carrières grimper encore, ce sont bien ceux qui ont les salaires et les primes parmi le TOP 5 de la Ville, non ?

De l'argent y en aurait pour les uns mais pas pour les autres !!!

C'est la lutte des classes façon gauche caviar !



INTOLÉRABLE :

Une collègue réussit l'examen d'attaché principal il y a deux ans et depuis attend que son chef, DRH de surcroît, veuille bien la proposer à cet avancement !!!! Étant lui même passé très rapidement d'attaché à attaché principal puis directeur de service par avancement à « l'ancienneté », sans passer par la case « examen », aurait-il du mal à comprendre l'investissement que ça représente de le décrocher ? Siégeant en tant qu'expert en CAP, ce DRH droit dans ses bottes, ne donne aucune explication, bien entendu. Et les élus s'accommodent d'une telle injustice, sans broncher; La méthode « hold-up » semble leur convenir. Tout ça fait bien mal à la morale....pour ceux qui en ont une !!!



INADMISSIBLE : en catégorie A, un agent n'a pas été proposé au grade d'attaché alors qu'elle est notée 5, depuis des années, qu'elle encadre 9 personnes, qu'elle approche de la retraite, qu'elle a une super annotation, très élogieuse de sa chef.... qui ne la propose pas ! On ne peut pas imaginer que la hiérarchie empêche un agent d'avancer dans sa carrière parce qu'il a fait un recours contre une sanction qu'il jugeait injuste ? Non, ce n'est pas imaginable, hein ?????

Commissions Administratives Paritaires du CCAS :
C'EST MIEUX

POURQUOI C'EST MIEUX au CCAS ?

Parce qu'au CCAS, depuis des années les ratios étaient souvent à 100%, ce qui a permis l'avancement régulier des agents . Du coup, il n'y a pas de listes interminables d'agents qui attendent avec une carrière bloquée.

Parce qu'au CCAS un agent qui n'est pas proposé par son chef de service peut avoir une promo. On l'a testé cette année au grade d'attaché ! Si la proposition du chef n'est pas un critère au CCAS, pourquoi ça l'est à la ville ? Pourquoi ?????

DES ÉLUS À COURAGE VARIABLE...

....selon qu'ils siègent à la Ville ou au CCAS !!!! En CAP à la Ville et au CCAS on retrouve les mêmes élus, sauf l'adjoint au personnel de la Ville qui ne se déplace pas au CCAS.

A la Ville ces élus n'ouvrent pas la bouche ; machines à voter, ils suivent les propositions de l'administration à la lettre. Au CCAS non seulement ils parlent, mais en plus ils décident !!!! INCROYABLE !!!! Les CAP de la Ville et du CCAS n'ont pas le même président et pas les mêmes experts Qui joue les terreurs à la Ville ?



....MÊME SI ON ATTEND ENCORE DES EFFORTS !!!!

Les ratios au CCAS, c'est un peu étrange : soit ils sont de 100%, ce qui permet la nomination de tous les agents promouvables, évitant un blocage de la carrière, soit les ratios sont de 0%, ce qui empêche toute nomination !!!! SUD continue à revendiquer des ratios à 100%, en particulier pour les catégories B et C. Cette année ça aurait permis de nommer au CCAS, des rédacteurs principaux, un technicien principal qui devront attendre encore un an....au moins !!!!